Image not found or type unknown

Heritage vente de vehicule sans accord

Par **dd80**, le **15/10/2013** à **19:30**

bonjour,le père de mes enfants etant décédé se sont eux qui récupére sa part a la mort de leur grand-père qui est mort il y a 6 mois.leur vehicule qui était au 2 noms a était vendu à une de leur petite fille sans l accord de mes enfants donc il me demande de leur faire une lettre autorisant ma fille mineure la vente de ce vehicule.je voudrais savoir si mes enfants devaient récupérer une part de cette vente.merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés